

COLLECTIF POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU  
A VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES  
collectifeauvsqy@laposte.net

**Questionnaire en vue des élections municipales et communautaires  
de mars 2020**

(Les réponses et non-réponses au questionnaire seront rendues publiques en février 2020)

Ville: Montigny-le-Bretonneux  
Liste: AIMES  
Conduite par: Vivien Gasq et Caroline Scao

**Pour vous et l'équipe que vous conduisez:**

La question de la distribution et de l'assainissement de l'eau est-elle présente dans votre programme ? **OUI**

Considérez-vous que ces missions doivent être assurées par une collectivité publique et pas par une entreprise privée : **OUI la collectivité publique doit retrouver la pleine maîtrise de ce service public, la question de la gestion en régie doit être étudiée comme une option préférentielle**

Êtes-vous gêné-es par le fait que des profits soient réalisés grâce à la prestation de distribution et assainissement de l'eau ? **OUI s'il s'agit de profits non réinvestis dans les infrastructures**

Réduire la consommation d'eau doit être une priorité pour faire face au changement climatique ?  
**OUI**

Avez-vous le sentiment de connaître suffisamment cette question ? **OUI (Vivien Gasq est élu communautaire, élu au SMG SEVESQ) mais NON en ce qui concerne la plupart des autres membres de la liste (cette question est mal connue des citoyens en général)**

**Si vous êtes élu-es, vous vous engagez sur la mandature à œuvrer au sein de SQY et des Syndicats dont votre commune et SQY sont membres pour :**

Un prix du m<sup>3</sup> TTC identique pour tous les habitant-es de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : **OUI**

La suppression de l'abonnement, pour une facturation exclusivement en fonction de la consommation : **OUI plutôt mais à étudier en fonction de l'équilibre économique général du service public de l'eau**

Un prix du m<sup>3</sup> progressif, pour dissuader les consommations excessives **OUI plutôt mais à étudier en fonction de l'équilibre économique général du service public de l'eau**

La gratuité des premiers m<sup>3</sup> pour chaque foyer **OUI plutôt mais à étudier en fonction de l'équilibre économique général du service public de l'eau**

Faire réaliser une étude de faisabilité du passage en régie publique sur le territoire de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES avant l'échéance des contrats de délégation **OUI**

Un grand plan d'investissements pour réduire à moins de 5% le taux de fuite d'eau dans le réseau de distribution **OUI**

Commentaires, suggestions: